

PROPOSITION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
SYNDICAT DES PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE MARIE-VICTORIN
LE 6 MAI 2015

Considérant la gravité des décisions récentes de l'administration de l'UQAM visant manifestement à faire taire un mouvement de contestation en son sein, notamment :

- les expulsions d'étudiant-e-s, en violation avec les principes de justice de base ;
- l'investissement massif dans les dispositifs de surveillance et le personnel de sécurité, au moment où l'administration coupe notamment dans l'enseignement ;
- l'injonction demandée et obtenue afin que les cours soient dispensés et que les votes de grève pris en assemblée générale soient ainsi rendus inopérants ;
- le recours aux forces policières le mercredi 8 avril dernier, provoquant l'arrestation de 22 personnes ;
- la suspension, notamment, du comité de la vie étudiante, ce qui nie les principes de collégialité de l'organisation de l'institution ;
- les messages sommant les professeur-e-s et chargé-e-s de cours de donner les cours même dans des salles vides, niant la relation pédagogique ;
- la fermeture à tout dialogue avec les grévistes ;

Considérant que les décisions et déclarations de l'administration de l'UQAM sont inacceptables en regard des principes de démocratie syndicale et de droits d'action collective des associations syndicales ;

Considérant que les agissements de l'administration touchent l'une des fonctions fondamentales de l'éducation supérieure, soit de former des citoyen-ne-s critiques en prise sur la réalité, d'amener des êtres à développer aussi bien des capacités de penser le monde que des capacités d'intervenir et d'agir en son sein, y compris en ayant recours aux ressources qui sont les leurs comme leurs associations étudiantes et leurs instances décisionnelles ;

Considérant que c'est le gouvernement Couillard qui est l'organisateur de cette violence par son obsession à imposer l'austérité antisociale aux étudiant-e-s et à toute la population du Québec, notamment par ses avertissements aux administrations à l'effet qu'elles ont l'obligation de donner les cours dans les facultés et départements en grève, par son appel ouvert aux expulsions et aux injonctions contre les étudiants, par sa déclaration à l'effet qu'au nom de l'équilibre budgétaire, le gouvernement ne mettra aucun argent pour des prolongations de session ou que le droit de grève n'existe pas dans le milieu de l'éducation;

Considérant que le gouvernement Couillard érige un spectre de « violence » et « d'individus masqués » pour justifier ses attaques contre le droit de grève des étudiant-e-s, alors que le port du masque par des manifestant-e-s est le résultat d'années de répression des manifestations et protestations, et que les étudiants de l'UQAM sont filmés par

l'administration lorsqu'ils se battent contre l'austérité antisociale alors qu'ils sont sous le coup d'une injonction et d'expulsions.

Considérant que ces dangereux précédents d'interventions policières et d'injonctions contre les grèves étudiantes s'inscrivent dans un assaut néolibéral contre les droits de tous et toutes, qui touchera éventuellement toutes les organisations syndicales s'il n'est pas dénoncé et stoppé.

L'Assemblée générale du SPCMV :

- **dénonce cette escalade de la violence de l'État et exige que cesse la criminalisation de la lutte contre l'austérité antisociale;**
- **dénonce la dérive autoritaire et antidémocratique que l'administration actuelle impose à la communauté universitaire de l'UQAM;**
- **exige l'arrêt immédiat des procédures disciplinaires à l'endroit des militant-e-s visé-e-s avant la grève, la cessation du recours aux corps policiers et aux organismes privés de sécurité;**
- **réaffirme son soutien au droit à la grève des étudiant-e-s.**

Adopté à l'unanimité